

Aux parents des élèves de 7P scolarisés au
collège de St-Roch (Etablissement
primaire et secondaire de Villamont)

Accueil parascolaire de midi au collège de St-Roch
Inscription pour les repas chauds et/ou pour le contrôle des
présences (élèves de 7P)

lundis, mardis, jeudis et vendredis de 12h00 à 13h45

Délai d'inscription : 13 août 2021

Madame, Monsieur, chers parents,

Le 23 août prochain, votre enfant va poursuivre sa scolarité dans un établissement réunissant les « grands » élèves, de la 7^e année primaire à la 11^e année secondaire.

Afin de faciliter votre organisation durant la pause de midi, un dispositif d'accueil libre ou sur inscription est proposé à l'Espace d'accueil de St-Roch, situé dans l'annexe du collège (rue St-Roch 9). Des animatrices et des animateurs parascolaires y assurent un accueil et une présence bienveillante, avec des activités selon les envies des élèves.

Pendant toute l'année scolaire, une offre de repas chauds et équilibrés est proposée au réfectoire, sur inscription préalable (plat principal et dessert). Les élèves peuvent aussi amener leur propre pique-nique et des micro-ondes, carafes d'eau et couverts sont à leur disposition.

Inscription au repas chauds

Le prix unitaire du repas est de CHF 8.-. Si vous souhaitez commander des repas chauds pour votre enfant, il est nécessaire d'inscrire votre enfant au moyen du bulletin d'inscription annexé. Les repas commandés sont directement facturés aux parents

Périodes de facturation des repas

L'année scolaire sera découpée en cinq périodes (entre les vacances scolaires). Les parents recevront une facture à la fin de chaque période, à partir de la date d'inscription enregistrée.

Période 1 : du lundi 23 août au vendredi 15 octobre 2021 (8 semaines)

Période 2 : du lundi 1^{er} novembre au jeudi 23 décembre 2021 (8 semaines)

Période 3 : du lundi 10 janvier au vendredi 18 février 2022 (6 semaines)

Période 4 : du lundi 28 février au jeudi 14 avril 2022 (7 semaines)

Période 5 : du lundi 2 mai au jeudi 30 juin 2022 (9 semaines)

Les inscriptions restent valables jusqu'à la fin de l'année scolaire. Les désinscriptions sont possibles uniquement par courriel ou par courrier écrit des parents, **au moins 10 jours avant la période suivante.**

Absences

Les repas non consommés sont facturés, excepté, sur présentation d'un certificat médical, à partir du 4^e jour d'absence consécutive.

S'ils sont annoncés par les parents 24 heures à l'avance, les congés, journées à l'extérieur ou camps organisés par l'école ne seront pas pris en compte dans la facturation. Les vacances et jours fériés officiels ne sont pas facturés.

Subventionnement

Une aide financière peut être demandée au Service des écoles et du parascolaire (Mme C. Nicoud, tél. 021 315 64 21) ou en téléchargeant le formulaire sur la page Internet www.lausanne.ch/refectoires. Une fois acceptée, elle sera directement déduite de la facture.

Régime alimentaire

Il est possible de s'inscrire pour des repas uniquement végétariens ou sans porc. Cependant, l'enfant gère seul le suivi de son régime alimentaire (allergies, etc.).

Menus

Les menus de la semaine sont disponibles sur la page Internet www.lausanne.ch/menus.

Contrôle de présence pour les élèves de 7P (avec ou sans repas chauds)

De manière à renforcer l'encadrement des plus jeunes et les accompagner durant la pause de midi, le Service des écoles et du parascolaire propose, pour les élèves de 7P, un accueil personnalisé avec contrôle des présences.

Cette prestation est gratuite et facultative, mais nécessite, pour des raisons d'organisation, une inscription. Elle repose sur les modalités suivantes :

- ➔ Accueil dès 12h00 à l'Espace d'accueil et contrôle des présences.
- ➔ En cas d'absence non excusée, le parent référent est averti par téléphone ou par sms.
- ➔ Après le repas et jusqu'à 13h40, l'équipe d'animation propose des activités selon les envies des élèves.

Règles générales au réfectoire

- Les directives de l'OFSP restent en vigueur comme dans les classes : chaque élève est tenu de se laver soigneusement les mains au moment d'entrer dans le réfectoire.
- Les élèves collaborent au maintien de la propreté des lieux en laissant leur place libre de tout déchet et participent à la remise en ordre de l'espace mis à disposition : matériel, tables, chaises, vaisselle, etc.
- Les boissons sucrées ne sont pas autorisées. L'usage des téléphones portables est règlementé.
- Pendant la pause de midi, les enfants sont sous la responsabilité des parents.

Comportement – attitude générale

- Les élèves ont une attitude correcte et respectueuse, aussi bien envers les adultes qu'envers leurs camarades.
- Ils/elles s'abstiennent de tout acte de violence physique et ou verbale.
- Chaque élève doit respecter le règlement interne de l'établissement et du réfectoire.

Tout élève qui ne respecte pas les règles ci-dessus risque un avertissement, voire une exclusion qui sera communiquée aux parents et à la direction d'établissement.

Lausanne, le 7 juillet 2021



Fabienne De Pietro
Adjointe administrative



Bulletin d'inscription

pour les repas chauds et/ou le contrôle des présences à midi

Collège de St-Roch

A renvoyer jusqu'au 13 août 2021

par courriel à : SEParascolaire@lausanne.ch

ou par courrier postal à : Service des écoles et du parascolaire,
secteur parascolaire 7-11, Place Chauderon 9, CP 5032, 1002 Lausanne

Par le présent bulletin, j'inscris mon enfant aux repas chauds et/ou au contrôle de présence les jours suivants :

Lundi	de 12h00 à 13h45	<input type="checkbox"/> Repas chaud	<input type="checkbox"/> Contrôle de présence
Mardi	de 12h00 à 13h45	<input type="checkbox"/> Repas chaud	<input type="checkbox"/> Contrôle de présence
Jeudi	de 12h00 à 13h45	<input type="checkbox"/> Repas chaud	<input type="checkbox"/> Contrôle de présence
Vendredi	de 12h00 à 13h45	<input type="checkbox"/> Repas chaud	<input type="checkbox"/> Contrôle de présence

repas végétariens

repas sans porc

ENFANT

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Classe :

ADRESSE DE FACTURATION

Rapport à l'enfant

Mère Père Autre :

Nom

Prénom

privé

mobile

@ adresse électronique

Adresse

NPA - Ville

Autre personne pouvant être contactée en cas d'urgence :

Nom : Prénom : Téléphone :

Par ma signature, j'ai pris connaissance de l'organisation des repas chauds à la rentrée scolaire 2021 et en accepte les conditions administratives et financières.

Date : _____ Signature d'un-e responsable légal-e : _____